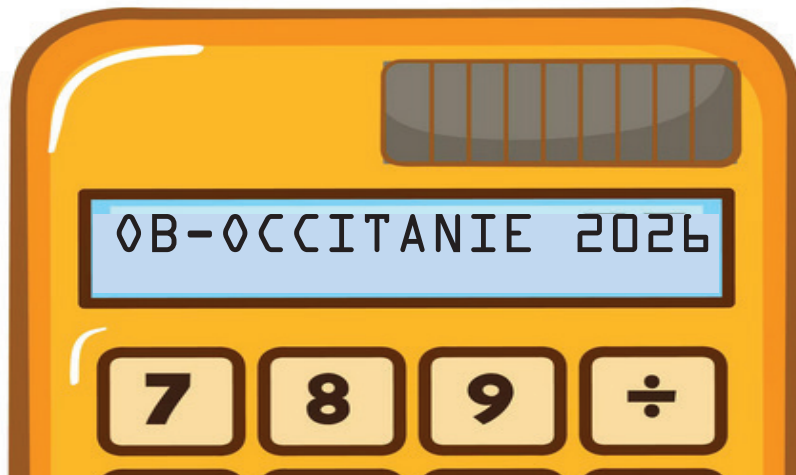




AVIS DU CESER SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026 DE LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE



Éditorial du Président

UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE CONTRAINT

Dans un contexte international marqué par un ralentissement durable de la croissance, des tensions géopolitiques accrues et une fragilisation des équilibres financiers, les collectivités territoriales se trouvent aujourd'hui confrontées à des choix déterminants. La Région Occitanie n'échappe pas à cette réalité.

La situation budgétaire nationale, caractérisée par un déficit public élevé et structurel, se traduit directement par une contraction des ressources régionales. Le Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2026 en témoigne : malgré une gestion financière maîtrisée, la Région doit composer avec une baisse significative de ses marges de manœuvre. Derrière les équilibres affichés, ce sont des projets étalés, différés, parfois abandonnés, et des acteurs de terrain qui s'interrogent sur la pérennité de leur action.

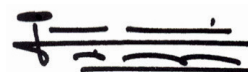
Dans ce contexte, le CESER Occitanie tient à rappeler que la contrainte budgétaire ne peut constituer l'unique prisme de l'action publique. Elle impose certes des arbitrages, mais elle appelle surtout à une hiérarchisation claire des priorités, fondée sur l'intérêt général, la cohésion sociale et la transition écologique et économique de notre territoire. Le CESER souligne néanmoins l'engagement de la Région pour une gestion financière responsable malgré une baisse des recettes, maintenant un niveau élevé d'autofinancement.

L'Occitanie dispose d'atouts considérables : un tissu économique innovant, des filières d'excellence, une vitalité associative reconnue, un potentiel humain et territorial exceptionnel. Encore faut-il préserver les leviers qui permettent à ces forces de s'exprimer. La fragilisation du tissu associatif, les incertitudes pesant sur l'apprentissage, les délais de versement des subventions ou encore le manque de lisibilité sur le rôle et l'évaluation des agences régionales constituent autant de signaux d'alerte que nous ne pouvons ignorer.

Face à ces enjeux, le CESER appelle à une gouvernance régionale renforcée par la transparence, l'évaluation et le dialogue. La loi confère au CESER un rôle essentiel dans l'éclairage de la décision publique ; ce rôle doit être pleinement reconnu et mobilisé, notamment dans l'évaluation des politiques publiques et de l'efficacité de la dépense régionale.

Enfin, l'anticipation doit redevenir un principe structurant de l'action publique. La préparation de la prochaine programmation européenne 2028-2034, dans un contexte de recentralisation annoncée, exige une stratégie régionale claire, partagée et ambitieuse, afin de ne pas laisser l'Occitanie en situation de dépendance ou de recul.

Plus que jamais, l'enjeu est de concilier responsabilité budgétaire et ambition collective. Le CESER Occitanie restera pleinement mobilisé pour défendre une vision de long terme, fondée sur la justice sociale, l'équilibre territorial et la capacité de notre Région à préparer l'avenir sans renoncer à ses valeurs.



Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



Karen SERRES
Présidente de la Commission
Finances - Politiques
contractuelles - Fonds européens
- Suivi et Évaluation des politiques
publiques



Myriam MAURY
Rapporteuse

Synthèse de l'Avis voté le 16 décembre 2025 et préparé par la Commission Finances - Politiques contractuelles - Fonds européens - Suivi et Évaluation des politiques publiques

I- Un contexte financier et économique contraint impactant la Région Occitanie

1. Croissance et environnement macroéconomique

La croissance économique mondiale demeure modérée. Selon le Fonds monétaire international, elle atteindrait **3,0 % en 2025 et 3,1 % en 2026**, après une période de dynamisme plus soutenu. Dans les économies avancées, la croissance resterait limitée, comprise entre **1,5 % et 1,6 % en 2025**.

Ce contexte international reste marqué par des **risques baissiers importants** :

- L'intensification des **tensions commerciales internationales**, notamment entre grandes puissances, alimente l'incertitude et freine l'investissement.
- Les **vulnérabilités financières** persistent : volatilité des marchés obligataires, niveau élevé de l'endettement public et fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales.
- Les **évolutions démographiques** (vieillissement dans les pays développés, croissance rapide de la population active dans certaines régions d'Afrique et d'Asie) posent des défis majeurs en matière d'emploi, d'inclusion sociale et de capital humain.

2. Une situation budgétaire nationale dégradée

En 2024, la France affiche le **déficit public le plus élevé de la zone euro, à 5,8 % du PIB**, contre une moyenne d'environ 3 %. Ce déficit revêt un caractère structurel, puisqu'il s'inscrit hors période de crise majeure (crise financière de 2008 ou crise sanitaire).

Sur le plan macroéconomique, l'année 2025 serait marquée par un net **ralentissement de l'inflation**, estimée à **1,1 % en moyenne annuelle**, principalement sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie (gaz et produits pétroliers), du ralentissement des prix des services et, dans une moindre mesure, de la désinflation des produits manufacturés.

Le scénario gouvernemental pour 2026 anticipe une **remontée modérée de l'inflation à 1,3 %**, portée par une légère hausse des prix alimentaires et une contribution moins négative de l'énergie. À moyen terme, l'inflation serait stabilisée autour de **1,8 % sur la période 2027-2029**.

Ce contexte impose une **vigilance accrue** et appelle à :

- Repenser la trajectoire de développement régional,
- Renforcer l'adaptabilité des filières économiques locales,
- Intensifier les politiques de formation et d'inclusion,
- Réaffirmer la dimension territoriale dans les réponses aux crises globales.



3. Points d'attention spécifiques à l'Occitanie

- **L'emploi salarié progresse faiblement** (+0,3 %), dans un contexte économique incertain. Une attention particulière doit être portée aux secteurs résilients (numérique, transition écologique, santé) et à ceux plus exposés (construction, intérim).
- **Le taux de chômage de 8,9 %** demeure supérieur aux meilleurs niveaux historiques régionaux, faisant de l'insertion professionnelle et de la formation des priorités majeures.
- **La création d'entreprises**, notamment sous le régime de la micro-entreprise, constitue un levier important de diversification et de dynamisation de l'emploi régional.

- Dans un environnement international moins porteur, la région doit capitaliser sur ses **atouts structurels** (innovation, tourisme, agroalimentaire, biotechnologies) et renforcer son soutien aux secteurs stratégiques.

II- Conséquences sur les politiques publiques régionales en 2026

1- Une réduction annoncée des ressources

Le **Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 de la Région Occitanie** fait état d'une situation financière globalement maîtrisée, mais marquée par une **réduction des ressources de 144 M€**. Cette contraction résulte notamment :

- de la baisse de la **DCRTP** (Dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle), de la **TICPE** (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) liée au financement du Ségur de la santé ;
- de la diminution des dotations liées à l'apprentissage et du **fonds vert** ;
- du gel de la TVA, qui tend à se transformer en quasi-dotation.

Si les engagements régionaux sont affichés comme maintenus, on observe dans les faits :

- un **étalement des projets dans le temps** ;
- des **reports**, voire des **abandons**, notamment concernant les opérations immobilières universitaires et lycéennes, ou l'acquisition de nouvelles rames ferroviaires.

2- Points de vigilance exprimés par le CESER

Le CESER alerte sur plusieurs risques :

- des **retards de versement des subventions**, impactant associations, entreprises, collectivités partenaires et structures de santé ;
- une **fragilisation du tissu associatif**, liée à la complexification des appels à projets et à la fin des financements pérennes de fonctionnement ;
- la nécessité de **prioriser strictement les compétences régionales**, conformément à la loi NOTRe ;
- l'anticipation de la **programmation européenne 2028-2034**, dans un contexte de recentralisation annoncée des fonds structurels ;
- le caractère indispensable d'une **évaluation systématique des politiques publiques**, associant le CESER, conformément à l'article L4134-1 du CGCT.

3- Focus sur quelques ruptures et nouveautés des OB 2026

Nouveautés :

- le document Ambition « Occitanie résiliente », voté par le Conseil régional en novembre 2025 inclut divers secteurs (aménagement, économie, transition écologique à l'horizon 2040) ;
- l'instauration du VMRR (Versement mobilité régional et rural) : taux égal de 0,15 % en Occitanie sur certaines entreprises publiques et privées employant au moins 11 employés, mise en œuvre dès novembre 2025 ;
- développement du fret ferroviaire à Port-la-Nouvelle ;
- mise en œuvre de l'agence culturelle unique.



Ruptures :

- Carence de l'État dans l'entretien des infrastructures ferroviaires => vétusté des installations ;
- Baisse du soutien à la recherche doctorale et de 50 % de la dotation apprentissage ;
- La DRES (Dotation régionale d'équipement scolaire) est en inadéquation avec la croissance démographique ;
- Baisse de la dotation sur le Ségur de la santé.

III- Les principales préconisations du CESER

- 
- **Associations** : clarification des critères de maintien ou de réduction des aides, sur des bases transparentes et partagées.
 - **Apprentissage** : définition, dans le Plan régional de formation 2027-2030, d'une trajectoire d'investissement claire pour l'alternance, en particulier dans les métiers en tension et les secteurs de la transition écologique et numérique.
 - **Stratégie financière régionale** : maintien d'un équilibre entre maîtrise budgétaire et capacité d'investissement.
 - **Agences régionales** : renforcement de la transparence sur leur fonctionnement, leurs budgets et leur évaluation.
 - **Transparence et évaluation des politiques publiques** : amélioration de l'accès aux données financières, aux analyses et aux résultats.

Sur l'ensemble de ces sujets, le CESER Occitanie attend des éléments plus précis dans le Budget Primitif 2026.

CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Siège

18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier

201 Av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr



www.ceser-occitanie.fr

L'intégralité de l'Avis est téléchargeable sur le site internet <http://www.ceser-occitanie.fr>

Chargée de mission : Valérie BILLAUD ■ valerie.billaud@ceser-occitanie.fr ■ tél : +33 5 62 26 94 90

Secrétariat : Vitrigny CAM ■ vitrigny.cam@ceser-occitanie.fr ■ tél : +33 5 62 26 94 82